



Jeudi 25 mars 2010

DECLARATION DES ELUS CFTC AU COMITE D'ENTREPRISE

Les élus CFTC au Comité d'entreprise tiennent à préciser que leurs demandes et revendications sont faites indépendamment de toute logique personnelle et visent le bien collectif.

Dès les réflexions préalables à la création d'une nouvelle direction à l'Ucanss (qui ne s'appelait pas encore la DDARH), l'ensemble des partenaires sociaux ont exprimé leurs inquiétudes. Ces inquiétudes ne se sont malheureusement pas estompées lors de la présentation officielle de la DDARH en 2007. Sûre de son fait, la Direction avait alors pris la décision de faire régulièrement des points sur la DDARH dans le but de nous convaincre de la pertinence et de l'efficacité de cette création.

De présumés réguliers, ces points d'étapes devant les élus ont le plus souvent été aléatoires ou dictés par les remaniements successifs de la DDARH. Suite à la dernière modification en date de septembre 2009, la Direction s'était engagée à refaire un point devant les instances représentatives du personnel une fois le Directeur de la DDARH revenu de son absence.

C'est dans le respect de la parole donnée que les élus CFTC, soutenus par les élus SUD, ont demandé lors de la réunion plénière du Comité d'entreprise de janvier 2010 qu'un point de situation soit fait sur la DDARH.

Nous sommes donc particulièrement surpris et choqué qu'un responsable de la DDARH demande à un collègue de la formation si c'est lui qui a demandé qu'un point au CE soit fait sur cette direction. Cette démarche suscite inquiétudes et interrogations de notre part. Il est scandaleux qu'un collègue soit suspecté d'agir en sous main sous prétexte qu'il appartienne à la dite direction. Le fonctionnement de la DDARH a depuis sa création fait l'objet de multiples interventions de l'ensemble des organisations syndicales de l'Ucanss. Si le point demandé par les élus pose tant de soucis, c'est bien que conformément aux avis émis depuis plusieurs années, la DDARH fonctionne mal.

Nous continuerons donc à exercer notre rôle d'élus avec pour unique préoccupation l'intérêt commun. Nous attendons que la Direction nous considère enfin comme des partenaires sociaux plutôt que comme des adversaires que nous ne sommes pas. Nous veillerons également que les propos tenus à l'égard de notre collègue ne soient qu'un incident isolé et ne se traduisent pas d'une quelconque autre manière à son égard.

Les élus CFTC au Comité d'entreprise